Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260409-DCM_2026_22-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 AVRIL 2026

Le neuf avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le trois avril deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Madame Yolande CHATEIGNER, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Thorsten BARTH, Madame Magaly STEPHAN, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Madame Cléa PLUSQUELLEC, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET,

Absents excusés : Monsieur Ludovic BOUGET qui a donné procuration à Madame Magaly STEPHAN, Madame Marine JOLY qui a donné procuration à Monsieur Alexandre JOLY, Monsieur Renaud de CLERMONT-TONNERRE qui a donné procuration à Monsieur Philippe TRELLU,

Secrétaire de séance : Madame Magaly STEPHAN

Délibération n°2026/22

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Il est proposé de procéder aux désignation des représentants du conseil municipal dans les organismes extérieurs :

ULAMIR-CPIE	Association loi 1901 en milieu rural au service des habitants, des usagers, des associations, des collectivités locales du Trégor Finistérien dans le domaine de l'animation socio-culturelle et du développement local.	1 titulaire : Elodie Corbel 1 suppléant : Typhaine Joncour
Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF)	Chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire. Il dispose également de 4 compétences optionnelles : le gaz, l'éclairage public, les réseaux de chaleur et de froid et les communications électroniques.	2 titulaires : – Clément Pepe – Erwan Lucas 2 suppléants : – Hervé Loussaut – Ludovic Bouget
Syndicat de voirie Lanmeur		Le maire : Hervé Loussaut, 2 délégués titulaires : – Clément Pepe – Erwan Lucas 2 délégués suppléants : – Alexandre Joly – Philippe Trellu

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260409-DCM_2026_22-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Conseil d'école		Hervé Loussaut, Elodie Corbel, Magaly Stephan,
CNAS	Action sociale pour les agents	Représentant élu : Erwan Lucas Représentant agent : Maëlle Dequen
Sécurité routière	Son rôle est le suivant : 1. être l'interlocuteur reconnu en matière de «sécurité routière», 2. diffuser la culture «sécurité routière» dans la commune 3. animer une politique de sécurité routière au niveau de la commune, 4. mobiliser les acteurs locaux, 5. participer au réseau des élus référents «sécurité routière»	Référent : Erwan Lucas
SDIS	Correspondant incendie et secours	Référent : Erwan Lucas
BRUDED	Association de promotion de l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable. Mise en réseau des collectivités pour partage d'expérience	Référent titulaire : Erwan Lucas Référent suppléant : Hervé Loussaut
Correspondant défense	Interlocuteur privilégié pour la défense, il sera destinataire d'une information régulière de la part du Ministère des Armées et assistera à diverses réunions d'information à l'échelle départementale.	1 correspondant : Erwan Lucas
Héol	Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, cette association loi 1901 est financée par l'Ademe, le département, les intercommunalités et les communes. L'association propose un accompagnement des communes dans leurs projets à travers le « conseil en énergie partagé » (CEP) qui permet aux communes de moins de 10 000 habitants de bénéficier de l'intervention d'un thermicien dans le but de réduire les consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communal.	Titulaire : Hervé Loussaut Suppléant : Typhaine Joncour

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

– **Désigne** les délégués et représentants auprès des organismes intercommunaux, syndicats et associations conformément au tableau ci-dessus

POUR : 15 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Pour copie conforme,
Le maire,
Hervé Loussaut,